

COMMUNE DU NOYER EN OUCHE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er DECEMBRE 2021

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 8

Votants : 8

Date de convocation : le 24 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1er décembre à dix huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Josette MUSSET, 1ère adjointe, Maire par intérim du Noyer-en-Ouche.

Étaient présents : Mme Françoise MAIRESSE, Mme Josette MUSSET, Mme Catherine FAUCHE, Mr Éric DEJEAN-SERVIERES, Mr Olivier POULAIN, Mme Lydie FAURE, Mme Corinne GUILLON, Véronique BONNAUDET

Était absent : Mr Patrick POTTIER (pouvoir à Mme Catherine FAUCHE)

Secrétaire de séance : Mr Eric DEJEAN-SERVIERES

ORDRE DU JOUR :

- Organisation et gestion de la mairie jusqu'aux élections des conseillers, du maire et des adjoints
- Compte rendu de la visite sécurité salle polyvalente et mairie
- Travaux assainissement logement communal
- Devis cimetière
- Organisation fête de Noël du 19 décembre 2021
- Projet marche + randonnées
- Projet aménagement terrain communal
- Informations et questions diverses

Avant de commencer l'ordre du jour, Mme Josette MUSSET soumet l'approbation du compte rendu non censuré par Mr Didier LAVRIL de la réunion de conseil du 03 novembre 2021. Elle rappelle que le procès verbal rédigé lors de la réunion n'est plus obligatoire mais que le compte rendu doit être le reflet de ce qui est dit et fait en réunion.

Le compte rendu est accepté et signé par l'ensemble des conseillers présents.

Mme Josette MUSSET annonce au conseil que, devant la difficulté de rédiger le procès verbal sur le cahier lors des réunions, et pour éviter que ce genre de problème se reproduise, nous allons dorénavant utiliser un dictaphone qui sera placé au milieu de la table et enregistrera toute la réunion. Le compte rendu sera rédigé selon l'écoute de l'enregistrement. Ainsi rien ne pourra être oublié.

Du fait de cette nouvelle organisation, la présence de Mme Carole BERANGER est remise en cause par Mme Lydie FAURE.

Mme Lydie FAURE souhaite qu'il soit annoncé en début de séance l'heure à laquelle elle va se terminer. Pour celle-ci Mme Josette MUSSET précise qu'elle devrait se terminer à 20H.

ORGANISATION ET GESTION DE LA MAIRIE JUSQU'AUX ELECTIONS DES CONSEILLERS, DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Mme Josette MUSSET rappelle qu'en tant que 1ère adjointe, elle assure le poste de maire par intérim jusqu'aux élections du prochain maire. Pour élire un nouveau maire, nous devons avoir une équipe complète c'est à dire 11 conseillers. N'étant plus que 9 suite aux démissions de Michel BEAUMESNIL et de Didier LAVRIL, nous devons faire élire deux conseillers. Ces élections auront lieu les 23 et 30 janvier 2022. A la suite desquelles nous élirons le maire et les adjoints. Un courrier préparé pour distribution aux administrés est présenté au conseil. Il est approuvé par l'ensemble des conseillers.

En attendant ces élections, Mme Josette MUSSET explique l'organisation mise en place pour gérer au mieux la mairie. Mme Carole BERANGER reprend l'Urbanisme. La semaine dernière Mme Josette MUSSET accompagnée de Mme Carole BERANGER se sont rendues à la DDTM afin de rencontrer Mme NOEL et son responsable. Après les présentations, Ils ont échangé sur les dossiers en cours. 2 sont en cours : Mr LAMBERT qui doit revoir l'emplacement de son abri bois afin d'être plus éloigné de la propriété de son voisin, et le dossier de Mr et Mme BOUSSICAULT qui a fait l'objet d'une demande de documents complémentaires mais qui devrait aboutir. Mme NOEL se propose très gentiment de nous aider si besoin.

Les conseils auront lieu comme d'habitude. Le prochain se fera le 5 janvier 2022.

Un cahier est ouvert pour y noter les tâches à faire. Ce cahier sera consulté à chaque réunion de conseil.

COMPTE RENDU DE LA VISITE SECURITE SALLE POLYVENTE ET MAIRIE :

Cette semaine nous avons eu la visite de sécurité par le CDT des sapeurs pompiers d'Evreux. Il s'est avéré qu'il y a plusieurs points à revoir :

- Renforcer le balisage de sécurité
- Faire réparer l'alarme type 4
- Identifier les locaux électriques
- Retirer les fiches multiples dans local sono
- Faire contrôler les installations alarme, extincteurs, appareils électriques cuisine, éléments de chauffage.
- Identifier la vanne police chaufferie
- Vérifier l'alarme lumineuse des WC et mettre consignes de sécurité
- Isoler les locaux de stockage à risque ou y mettre des armoires métalliques ou débarrasser
- Installer un tél filaire dans la salle polyvalente
- Afficher CERFA 2032 30
- Mettre un plan d'évacuation

La panne de la centrale nous a valu un avis défavorable et nous devons intervenir avant 3 semaines si nous voulons pouvoir encore utiliser la salle des fêtes. Sachant qu'elle est louée à l'année à la chorale de la Risle, qu'un cours de gym a lieu chaque semaine et qu'un pot de l'amitié est prévu le 19 décembre il est urgent d'intervenir. Mme Josette MUSSET a donc demandé à Mr Eric DEJEAN-SERVIERES de s'en charger. Il a commandé une centrale et un détecteur manuel.

La crémone de la porte d'entrée est cassée. Deux devis ont été demandés pour la réparation de la crémone de la porte du SAS. Un de 500,40€ par l'entreprise MASSELIN à Bernay et un autre de 272,70€ par les établissements PESTEL à Bernay. C'est ce dernier qui est retenu par l'ensemble des conseillers.

Des panneaux signalétiques pour l'armoire électrique dans la cuisine, les locaux électriques, la chaufferie et la valve police de la chaufferie sont commandés.

Lundi, le contrôle des 9 extincteurs a été réalisé. 4 sont à remplacer, et 2 sont à ajouter (dans le 2ème local électrique sono, et à côté de la cuve gaz). Nous avons un devis par l'entreprise CHUBB à Evreux, qui se charge habituellement des vérifications de nos extincteurs. Le devis s'élève à 684,48€. Il est accepté par l'ensemble des conseillers.

L'extincteur de la cuisine a été fixé à la bonne hauteur par le technicien de l'entreprise CHUBB et ce gratuitement.

Le balisage de sécurité a été vérifié.

Une armoire métallique va être achetée pour stocker sopalin et papier WC à moins qu'on puisse récupérer celle de la salle de mairie ou une dans la salle des archives. Mme Josette MUSSET demande l'aide d'un membre du conseil pour déplacer l'une de ces armoires.

Pour le reste à faire nous allons demander des devis.

Il faut veiller à ne pas encombrer l'accès aux alarmes. Il faut retirer les tables empilées sous celle du SAS d'entrée.
Mme Josette MUSSET demande l'aide d'un membre du conseil pour le faire.

Le SDIS nous informe qu'il nous est interdit de laisser dormir des gens dans la salle des fêtes compte tenu du type de l'alarme à moins qu'une personne de la mairie ou du groupe reste éveillée toute la nuit.

Le contrat de location de la salle doit comporter le nom et le tél d'une personne responsable de la mairie à prévenir en cas de problème, et il doit y être préciser toutes les consignes de sécurité à savoir qu'il est interdit de dormir dans la salle et qu'il ne faut pas encombrer l'accès aux alarmes.

Il nous conseille aussi de planter un panneau « interdit de se baigner / arrêté ... » au milieu de nos mares communales afin de nous dégager de toute responsabilité en cas de noyade.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT DU LOGEMENT COMMUNAL :

Nous avons reçu le compte rendu du SPANC concernant l'assainissement du logement communal. Ils nous demandent de réaliser une mise en conformité totale de l'installation.

Suite à un entretien avec le SPANC d'Intercom, il s'avère que tout l'assainissement est à refaire.

Nous devons faire appel à un bureau d'études charté en ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS L'EURE et après autorisation du SPANC, faire appel à un terrassier pour réaliser les travaux. Un RDV est pris avec le bureau d'études WEST'O à Bernay mercredi 8 décembre à 11H. Prix de l'étude de sol + intervention d'un technicien + gestion du dossier SPANC : 360€ TTC

DEVIS CIMETIERE :

Mme Josette MUSSET annonce que le devis de l'entreprise LHUILLIER a été accepté, et que nous sommes dans l'attente d'une date de début de travaux. L'entreprise LHUILLIER a bien noté que c'était urgent compte tenu du manque de place dans notre cimetière. Attente également du prix du columbarium qui est moins urgent.

Mme Catherine FAUCHE rappelle qu'au dernier conseil il avait été demandé le coût d'une exhumation supplémentaire par l'entreprise LHUILLIER. Mme Josette MUSSET dit qu'elle n'a pas eu la réponse.

ORGANISATION FETE DE NOEL DU 19 DECEMBRE 2021:

La fête de Noël du 19 décembre est maintenue.

Mme Josette MUSSET demande si toutes les invitations ont été distribuées. La réponse est oui.

Elle demande comment les conseillers voient l'organisation de cette journée.

La décoration de salle sera réalisée par Mme Véronique BONNAUDET qui se fera aider par un habitant du Noyer Mr DO.

Pour le pot il est décidé que nous ferons appel au traiteur BORGET à la Barre en Ouche et que c'est Mr Olivier POULAIN qui va se charger de faire les achats de boissons chez Carrefour Market. Nous partons sur 50 personnes. Concernant les bons d'achat, Mme Josette MUSSET rappelle que lors d'un précédent conseil, il avait été décidé que seules les résidences principales pouvaient bénéficier de ces bons. Mais elle évoque la difficulté à écarter les résidences secondaires sans froisser les gens et demande au conseil d'y réfléchir et de statuer. Il est voté à la majorité (7 pour et 1 contre) que tous pourront bénéficier des bons d'achat à condition de venir les chercher ou pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, de mandater une personne.

Les bons seront nominatifs et tamponnés par la mairie. Mme Josette MUSSET précise que LECLERC et CARREFOUR MARKET nous envoient leur facture accompagnée des bons reçus. Ainsi nous avons la possibilité de contrôler.

Mme Josette MUSSET rappelle que la zone de Mr Didier LAVRIL est à reprendre ou à se partager, et demande si Mme Lydie FAURE accepterait de le faire. Mme Lydie FAURE fait remarquer que la route de Beaumont est très dangereuse. Mme Corinne GUILLON se propose pour reprendre la route de Beaumont. Cela représente 19 boîtes à lettres.

Mme Lydie FAURE se chargera du Long Bois. Et Mme Véronique BONNAUDET reprend l'intégralité du bourg.

PROJET MARCHE + RANDONNEES :

Mme Josette MUSSET précise que la FFR (Fédération française de randonnées de l'Eure) lui a envoyé l'après-midi même toute une documentation qu'elle n'a pas eu le temps de lire. Toutefois elle l'a transférée à Mme Catherine

FAUCHE, Mme Véronique BONNAUDET et à Mme Corinne GUILLON. Mme Catherine FAUCHE explique que d'adhérer à la FFR ne nous permettra pas d'organiser des sorties de types « rallye » ou autres. A suivre...

PROJET AMENAGEMENT TERRAIN COMMUNAL :

Mme Josette MUSSET demande à Mme Véronique BONNAUDET de présenter son dossier au conseil.

Elle nous propose de faire appel à une architecte paysagiste, Mme Juliette DESSERT, qui pourrait nous accompagner dans notre projet tout en respectant notre culture architecturale et paysagère.

Elle nous informe de son expérience en la matière.

L'idée est acceptée par l'ensemble des conseillers.

Il est décidé d'organiser un RDV téléphonique avec Mme DESSERT afin de lui exposer notre projet et lui demander des informations notamment ses tarifs.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme Josette MUSSET informe le conseil que SDOMODE va modifier l'emplacement des containers comme cela avait été vu lors du précédent conseil.
- Les vœux du maire sont annulés. Il est proposé de faire après les élections, une présentation du nouveau maire et de son équipe.
- Mme Françoise MAIRESSE nous expose son compte rendu de réunion « à laquelle elle a assisté.
- Mme Catherine FAUCHE porte à notre connaissance que des travaux d'évacuation d'eau sont prévus au Long Bois. Que Mr Dominique JUIF a refusé que cela passe sur son terrain. Qu'ils donc sont prévus chez sa voisine, mais que ces travaux n'ont pas lieu d'être car ils seront inefficaces d'après un habitant du Long Bois. Il est décidé que nous appellerons Mr William CANU à INTERCOM afin de faire le point sur ces travaux. Le conseil en sera informé.
- Mme Catherine FAUCHE demande si les travaux débarnage des fossés sur la route menant au Chatelier sont terminés. L'état actuel de ces fossés laisse apparaître que ce n'est pas le cas.
- Mme Catherine FAUCHE revient sur les élections des conseillers et exprime son souhait que tous les hameaux du Noyer devraient être représentés.
- Mme Lydie FAURE propose que les questions diverses soient envoyées à la mairie en amont de la réunion afin de pouvoir y apporter les éventuelles réponses.
- Mr Eric DEJEAN-SERVIERES nous informe qu'un devis d'un montant de 2716,10€ a été reçu de la SARL DMCB pour la réparation du toit de la salle polyvalente. Nous en attendons un 2ème.

La séance est levée à 19H50

Josette MUSSET
1ère adjointe, Maire par intérim



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue official stamp. The stamp features a coat of arms with a sun and a castle, and the text 'Mairie' at the top, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' in the middle, and '10 Le Noyer en Ouche' at the bottom.